



LES 7 PONTS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE BÉDOUES-COCURÈS - ÉTÉ 2016

EAU ET ASSAINISSEMENT : DES NOUVEAUTÉS



Le château d'eau sur le chemin de Bourlande

Réunion d'information SPANC
MERCREDI 10 AOÛT 2016 à 20h30
Salle polyvalente de Bédouès

Le 3 juin, notre conseil s'est doté d'un nouveau maire délégué suite à la démission de Christian Bataille. Karine PASTRE a été élue à une large majorité. A ce même conseil, Roseline Pradeilles après un scrutin serré a été élue 5^{ème} adjointe. A toutes deux, j'adresse toutes mes félicitations. Nous voici donc en ordre de marche pour la suite du mandat.

L'ouverture au public de la mairie de Bédouès est, pour Karine et moi, un sujet de préoccupation. L'absence pour maladie de la secrétaire de mairie ne nous a pas permis d'assurer le service attendu. Nous espérons revenir à des horaires d'ouverture réguliers à l'automne.

De plus nous sommes amenés à travailler en permanence dans l'urgence sans pouvoir consacrer suffisamment de temps aux tâches de fond.

SIVOM

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le SIVOM exerce la compétence « eau » et « assainissement » sur les communes historiques de Bédouès, Cocurès et Florac. La délégation de service public attribuée à VEOLIA arrivait à son terme en mai 2016, après une prolongation exceptionnelle de 2 années autorisée par Monsieur le Préfet. Rappelons que l'existence même du SIVOM avait été remise en question, il y a quelques années, ses compétences devant être sérieusement révisées. Ce délai a permis de remettre à plat le statut du SIVOM, séparant bien ce qui est de sa compétence et ce qui est de la compétence des communes membres.

Une mise en concurrence a donc été lancée en janvier 2016 en vue d'une nouvelle délégation. Trois entreprises ont manifesté leur intérêt. Une visite des sites a été organisée à leur intention, mais au final, seul VEOLIA Eau, ancien délégataire, a fait une proposition.

Dans le cadre de cette procédure, les demandes de la collectivité ont porté, entre autres, sur le rendement global du réseau d'eau, le suivi de la qualité de l'eau, les performances d'épuration, les interventions préventives, et le contrôle du réseau d'assainissement. Deux exigences ont également été formulées concernant les délais d'intervention et une garantie quant au niveau des investissements effectués par le délégataire.

La nouvelle délégation attribuée à VEOLIA Eau est d'une durée de huit années. Elle répond globalement aux exigences formulées par la collectivité et assure la pérennité du service pour cette période.

Le délai d'intervention, 1 heure en cas d'urgence, la proximité et la qualité du personnel local sont deux points forts.

L'activité du prestataire fera désormais l'objet d'un compte-rendu mensuel et une réunion trimestrielle sera organisée entre les techniciens de VEOLIA Eau et la collectivité.

La tarification de l'eau sera identique pour tous les abonnés. Notons que dans les trois communes historiques l'organisation passée permettait des transferts du budget général de la commune vers le budget de l'eau. Celle-ci n'était donc alors pas facturée à son prix réel !

La collectivité regrette qu'une réelle mise en concurrence n'ait pas été possible par le fait qu'une seule entreprise ait répondu en phase finale à la consultation. Elle entend donc que ces huit années soient mises à profit pour approfondir la réflexion sur la mise en œuvre d'une régie communautaire, dans le cadre de la future communauté de communes. Cette alternative n'a pas pu être envisagée dans les conditions actuelles de connaissance du réseau et les délais impartis.

Pour Bédouès, cette nouvelle délégation n'apporte pas de changements majeurs. Pour Cocurès au contraire, l'abandon de la distribution en régie communale n'a pas été une décision facile à prendre. Mais nous n'avions plus la capacité d'assurer correctement le service, tant sur le plan des moyens humains que matériels.

Pour les abonnés le numéro d'appel d'urgence VEOLIA pour toute intervention est le :

0969 323 552 (tarif appel local)

Pour les demandes sans caractère d'urgence, le numéro d'appel du bureau de Florac est le : **04 66 48 53 72**. D'autre part les techniciens de VEOLIA sont présents chaque début de matinée à la station d'épuration de Florac de 8h à 10h.

Autre aspect du sujet eau et assainissement, la communauté de communes s'est organisée pour assurer la compétence devenue obligatoire de l'assainissement non collectif. Ce sujet est développé dans la suite du bulletin.

D'ici la fin de l'année, beaucoup de temps et d'énergie seront consacrés à la future organisation de la communauté de communes qui rassemblera au 1^{er} janvier les 22 communes des bassins de vie de Florac, des gorges du Tarn et de la Jonte, et du causse Méjean.

Bon été à Tous.

André Roux

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les communes ont l'obligation de contrôler les ouvrages d'assainissement non collectif situés sur leur territoire, c'est-à-dire pour nous, sur les communes historiques de Bédouès et de Cocurès.

Cette compétence est maintenant devenue communautaire, un tel service pouvant difficilement être mis en place pour de trop petites collectivités.

A cet effet, un service a été créé au sein de la communauté de communes de Florac-Sud Lozère, et un recrutement a été effectué.

Le technicien recruté aura donc la charge de vérifier la conformité des installations et de conseiller les propriétaires pour leur entretien et éventuellement leur mise aux normes. Des contrôles périodiques sont également obligatoires.

Cette campagne de diagnostics commencera dans notre commune début septembre et une **réunion d'information** se tiendra **le mercredi 10 août 2016 à 20h30 à la salle polyvalente de Bédouès**.

Nous incitons tous les utilisateurs d'assainissement non collectif, quelle qu'en soit la nature, à assister à cette réunion. Il y sera abordé les aspects techniques, réglementaires, mais aussi l'aspect financier et fiscal.

Karine Pastre

LE POINT INFO

UN SITE INTERNET TOUT NEUF

Le nouveau site internet de la commune se nommera « bedoues-cocures.fr ».

Ce site est d'ores et déjà accessible mais encore en cours d'élaboration.

(Attention des informations mises par les développeurs à titre de test peuvent-être erronées !)

Sa mise à jour définitive est prévue pour début septembre

FERMETURE DE LA POSTE ET DE LA MAIRIE CET ÉTÉ

Les mairies de Bédouès et Cocurès passent à l'heure d'été. Les horaires changent :

Mairie de Cocurès : Lundi de 13h30 à 17h/Mardi de 13h30 à 17h30/Vendredi de 13h30 à 16h30

Mairie de Bédouès : Mercredi de 8h30 à 11h30

Les mairies seront fermées pour congés annuels du 1^{er} août au 15 août inclus. L'agence postale communale, quant à elle, sera fermée du 8 août au 20 août inclus.

LES NAVETTES

Ligne Florac - Mende / Mende - Florac

4 navettes par jour, du lundi au samedi matin,
toute l'année (sauf jours fériés),
à partir de 1,50 € (carnet de 10 tickets).



Les Voyages Boulet
1 route du Chapitre
48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 19 88 - fax : 04 66 49 25 48
voyagesboulet@wanadoo.fr
www.voyages-boulet.com

Ici, vos horaires de Florac à Alès
lozere.fr





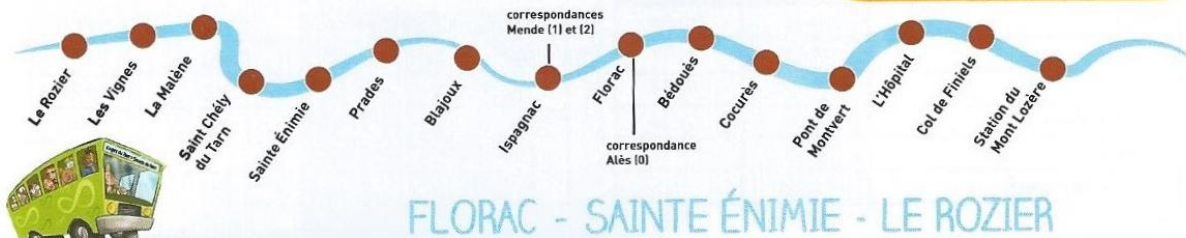
Arrêts desservis	Toute l'année, du lundi au samedi, sauf fériés	Du 1 ^{er} octobre au 14 avril inclus, du lundi au vendredi, sauf fériés	Du 15 avril au 30 septembre inclus, du lundi au vendredi, sauf fériés
FLORAC (place ancienne gare)	7h00	13h00	13h20
ISPAGNAC	7h10	13h10	13h30
COL DE MONTMIRAT	7h25	13h25	13h45
SAINT ÉTIENNE DU VALDONNEZ	7h35	13h35	13h55
ROUFFIAC	7h40	13h40	14h00
BALSIEGES	7h45	13h45	14h05
MENDE (Foirail)	7h55	13h55	14h15
MENDE (Gare SNCF)	8h00	14h00	14h20

Arrêts desservis	Toute l'année, du lundi au samedi, sauf fériés	Toute l'année, du lundi au vendredi, sauf fériés
MENDE (Foirail)	12h00	17h30
MENDE (Gare SNCF)	12h05	17h35
BALSIEGES	12h15	17h45
ROUFFIAC	12h20	17h50
SAINT ÉTIENNE DU VALDONNEZ	12h25	17h55
COL DE MONTMIRAT	12h30	18h00
ISPAGNAC	12h45	18h15
FLORAC (place ancienne gare)	13h00	18h30

LES NAVETTES D'ÉTÉ

CET ÉTÉ, DES GORGES DU TARN AU MONT LOZÈRE,
JE PRENDS LA NAVETTE TOURISTIQUE !

**TOUS LES JOURS
(Y COMPRIS FÉRIÉS),
DU 2 JUILLET AU 27 AOÛT 2016**
AVEC ARRÊTS À LA DEMANDE
TRANSPORT DE VTT POSSIBLE



FLORAC - SAINT-ÉNIMIE - LE ROZIER

Arrêts desservis	Horaires Aller - tous les jours		
Florac	8h45	13h20 (0)	16h35
Ispagnac	8h55	13h30 (1)	16h45
Blajoux	9h05	13h40	16h55
Prades	9h10	13h45	17h00
Sainte Enimie	9h25	14h00	17h15
Saint Chély du Tarn (croisement RD 907 bis)	9h35	14h10	17h25
La Malène	9h50	14h25	17h40
Les Vignes	10h00	14h35	17h50
Le Rozier	10h15		18h05
+ arrêts à la demande			

Arrêts desservis	Horaires Retour - tous les jours		
Le Rozier	10h30		18h05
Les Vignes	10h45	14h50	18h20
La Malène	10h55	15h00	18h30
Saint Chély du Tarn (croisement RD 907 bis)	11h10	15h15	18h45
Sainte Enimie	11h20	15h25	18h55
Prades	11h35	15h40	19h10
Blajoux	11h40	15h45	19h15
Ispagnac	11h50	15h55	19h25 (2)
Florac	12h00	16h05	19h35
+ arrêts à la demande			

0 - Correspondance avec le car en provenance d'Alès (sauf dimanche et fériés) / 1 - Correspondance avec la navette en provenance de Mende (sauf dimanche et fériés)
2 - Correspondance avec la navette à destination de Mende (sauf dimanche et fériés)

FLORAC - L'HÔPITAL - COL DE FINIELS - CHALET

Arrêts desservis	Horaires Aller - tous les jours	
Florac	9h00	17h00
Bédouès	9h07	17h07
Cocurès	9h10	17h10
Pont-de-Montvert	9h30	17h30
L'Hôpital	9h45	
Pont-de-Montvert	10h00	
Col de Finiels	10h20	17h50
Station du Mont Lozère - Chalet	10h25	17h55
+ arrêts à la demande		

Arrêts desservis	Horaires Retour - tous les jours	
Station du Mont Lozère - Chalet	10h30	18h00
Col de Finiels	10h35	18h05
Pont-de-Montvert	10h55	18h25
L'Hôpital		18h40
Pont-de-Montvert		18h55
Cocurès	11h15	19h15
Bédouès	11h18	19h18
Florac	11h25	19h25
+ arrêts à la demande		

> Véhicule de 22 places équipé pour transporter 5 vélos sans réservation (au-delà de 5 vélos, réservation obligatoire l'avant-veille) - Coordonnées sur lozere.fr



2 € LE TICKET
(1,50 € PAR CARNET DE 10)

Tous les horaires
sur lozere.fr

lozère
LE DÉPARTEMENT

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Eden est né le 17 mai 2016, fils d'Arnaud et Caroline Degoul, petit fils d'Hubert et Christine Degoul et arrière petit fils d'Olivier et Monique Degoul, domiciliés à La Pontèze.



Le 29 mai 2016, Elodie Meissonnier et Justin Labeaume ont accueilli leur petite Daphnée. Elle est la petite fille de Didier Labeaume et Monique Mas, domiciliés à La Gardette, arrière petite fille de Jean et Eliette Labeaume.



Le 5 juin au matin, Sophie et Cédrik FLOUTIER, ont agrandi leur famille avec la naissance de Valentin. Les parents de Sophie, Pierre et Béatrice DANNER en sont déjà fous et à partir de Cocurès peuvent aller les voir à Nîmes où ils résident.

A ces trois familles comblées de bonheur, la commune adresse ses félicitations ! Nous souhaitons à ces trois magnifiques bébés une longue et très belle vie !

ETAT CIVIL (SUITE)

MARIAGE



Le 21 mai, s'est déroulé à la mairie de Cocurès le premier mariage de la commune nouvelle Bédouès-Cocurès. Les jeunes mariés Marion Lapeyre et Hervé Roume, entourés de leurs deux grandes familles et de leurs amis, ont célébré leur union devant Monsieur le Maire André Roux qui effectuait ici le premier mariage de son mandat.

Après la cérémonie, les mariés ont convié leurs invités à fêter l'évènement dans le jardin de leur maison qui avait pris ce jour-là des allures de fête votive ! A voir les mines réjouies de Jérémy, Léa, Timothé, Lilou et

Charlotte, leurs enfants, on se rendait compte que cette journée était une réussite.

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

DÉCÈS

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Monsieur Emile Atger survenue le 29 mai 2016 à Nîmes. Monsieur Atger était né le 16 février 1935 à Bédouès. Il repose désormais dans le cimetière familial à Rampon.

Le 4 juillet 2016, Monsieur Pierre Puente nous quittait. Monsieur Puente résidait au lotissement de la Gardette à Cocurès. Il aimait participer aux animations du village qu'il appréciait tant.

Nous partageons la peine des familles à qui nous adressons nos sincères condoléances.

LES ANIMATIONS

GIRELLE

Comme annoncé, le voyage 2016 a conduit 51 personnes au Pays Basque les 3,4 et 5 juin. Le temps incertain au départ de Cocurès et un ciel gris tout au long du trajet aller nous faisaient craindre le pire mais finalement le beau temps nous a accompagné durant les 3 jours. Les visites des 2 premiers jours en compagnie d'une guide professionnelle nous ont permis d'apprécier la beauté des villes de Biarritz, St Jean de Luz et San Sébastian en Espagne avec leurs sites incontournables.

L'architecture est contemporaine sur la côte mais façonnée par une histoire plus lointaine dans l'arrière pays. Celle des maisons, musées et châteaux se joue des époques médiévale, romane, néogothique ou renaissance. Leurs points communs sont l'élégance et la renommée. Nombre de ces sites sont classés aux monuments historiques ou inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

Le domaine de Françon où nous résidions est lui aussi classé. Le 3ème jour a été consacré à la découverte du panorama exceptionnel de La Rhûne. Un authentique train à crémaillère de collection datant de 1924 nous a amené en 35 minutes et à 9 km/h au sommet à 905m d'altitude. Pendant l'ascension, nous avons admiré la faune, la flore, les Pottok, petits poneys en totale liberté et les brebis Manech à tête rousse. De ce premier sommet de la chaîne pyrénéenne nous avons admiré les 7 provinces basques.



En marge de la partie culturelle de ce voyage nous avons vécu, comme à l'accoutumée, de bons moments de détente lors des repas et des animations proposées par le village de vacances. Notre guide, native du pays, était très sympa et compétente. L'ambiance, comme chaque année, a été au rendez vous dans le car et notre chauffeur Martial n'a pas eu à sortir le carton jaune pour ce qui est de la discipline!

Notre première animation d'été « cochons grillés » du 2 juillet a rassemblé environ 150 personnes. Malgré une température un peu fraîche, la tradition de cochons grillés de notre association a eu un franc succès. Notre ami Paul, son frère Fernand et Jacques ont réussi la cuisson. Nous espérons que l'apéro, les entrées et desserts ont aussi satisfait les participants. N'oublions pas le service des bénévoles et l'animation de Christian. En tout cas, certains ont festoyé jusque tard dans la nuit!!!

A noter qu'un petit compte rendu de ces 2 animations est paru dans le Midi Libre.

La soirée estivale qui clôture notre saison est en cours de préparation pour le 5 août.

COMITÉ DES FÊTES-FOYER DES JEUNES

Broc'art

Pour la deuxième année consécutive, Broc'art et marché artisanal ont remporté leur succès autour de la Collégiale, de nombreux exposants étaient présents, sans oublier la participation de notre artiste peintre, Maryse Romieu et bien d'autres.



Vide Grenier

Le 24 juillet s'est déroulé le vide grenier qui a obtenu du succès sous un beau soleil. De nombreux visiteurs, parmi eux des estivants. Dans l'ensemble les exposants sont repartis satisfaits. Une bonne date à retenir!



La fête votive de Bédouès

La fête votive de Bédouès s'est déroulée les 9 et 10 juillet dans une bonne ambiance. Les habitués étaient au rendez-vous rejoints par les touristes venus des campings voisins. Le dimanche soir, la retransmission sur écran géant de la finale de l'Euro 2016 a rassemblé plus d'une centaine de passionnés de foot ! Le concours de pétanque, quant à lui, a vu s'affronter un bon nombre de joueurs qui avaient tenu à être présents malgré la chaleur. Bravo à eux !

Le comité remercie toutes les petites mains bénévoles qui ont contribué au bon déroulement des festivités, dans la bonne humeur ! Le soleil était de la fête lui aussi.

Merci aux membres du foyer des jeunes qui ont pris plaisir, avec leurs aînés, à vendre les fougasses dans les villages ainsi que les crêpes et pâtisseries l'après-midi.

Bon été à tous et à l'année prochaine !



Une équipe de bénévoles au top !



Baignade estivale au bord du Tarn

N'OUBLIEZ PAS, NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Mairie de Cocurès	<u>Mairie annexe de</u> <u>Bédouès</u>	Agence postale communale
Lundi de 13h30 à 17h		Lundi de 14h à 17h
Mardi de 13h30 à 17h30	Mercredi de 8h30 à 11h30	Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi De 9h à 11h45
Vendredi de 13h30 à 16h30	04.66.45.01.00	Déchetterie
04.66.45.23.49	mairie.cocures@orange.fr	Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
mairie.cocures@orange.fr		

Fermeture de la mairie pour congés annuels du 1^{er} août au 15 août inclus

Fermeture de l'Agence Postale Communale du 8 août au 20 août inclus